

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**



**Réunion du Comité Syndical
du Mercredi 1er février 2023**

N° de la délibération	Nombre de membres du Comité	Nombre de présents		Quorum (article 11 des statuts modifiés)
		Titulaires	Suppléants	
1105	21	10 + 1 pouvoir	0	7

Le Comité syndical du SMEL (Synergie Mer Et Littoral) s'est réuni **Mercredi 1^{er} février 2023** à 14h30 à SAINT-LO, à la Maison du Département (salle Amiral Tourville) sur convocation du 26 janvier 2023.

Monsieur Alain NAVARRET du SMEL, Président du SMEL, préside la séance.

Secrétaire de séance : Mme Manuela MAHIER.

PRESENTS

Délégués du conseil départemental de la Manche titulaires :

- Monsieur Alain NAVARRET, conseiller départemental, Président du SMEL
- Mme Isabelle BOUYER-MAUPAS, conseillère départementale canton Agon-Coutainville, 1^{ère} vice-présidente
- M. Hervé AGNES, conseiller départemental canton de Quettreville-Sur-Sienne
- Mme Hedwige COLLETTE, conseillère départementale canton Créances
- M. Daniel DENIS, conseiller départemental canton Val de Saire

Délégués des EPCI titulaires

- M. David LEGOUET, Communauté d'agglomération du Cotentin, 2^{ème} Vice-Président
- Mme Ghyslène LEBARBENCHON, Communauté de communes de la Baie du Cotentin
- M. Daniel LECUREUIL, Communauté de communes Granville Terre et Mer
- Mme Manuela MAHIER, Communauté d'agglomération du Cotentin
- M. Jean-Marie POULAIN, Communauté de communes Côte Ouest-Centre Manche

EXCUSES

Délégués du conseil départemental de la Manche et du Calvados titulaires :

- M. Jacques COQUELIN, conseiller départemental canton Valognes
- M. Benoît FIDELIN, conseiller départemental canton Les Pieux
- M. Thierry LETOUZE, conseiller départemental canton Cherbourg-en-Cotentin2
- M. Cédric NOUVELOT, conseiller départemental canton de Courseulles-Sur-Mer
- M. Yvan TAILLEBOIS, conseiller départemental canton de Granville

Délégués des EPCI titulaires :

- M. Yves ASSELINE, Communauté d'agglomération le Cotentin
- M. Jean-René LECHATREUX, Communauté d'agglomération du Cotentin
- M. Didier LEGUELINEL, Communauté de communes de Granville Terre et Mer (pouvoir à M. Alain NAVARRET)

- M. Alain BACHELIER, Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie
- M. Jacky BIDOT, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage
- Mme Claude BOSQUET, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage

Tarifs des prestations 2023 du SMEL

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport du Président et les propositions de tarifs de prestations du SMEL pour l'année 2023 ;

Après en avoir délibéré,

Le Comité du SMEL, à l'unanimité des membres présents ;

- **VALIDE** les tarifs applicables à compter au 1^{er} janvier 2023, tels que figurant en **annexe**.
- **AUTORISE** le Président à signer les devis en résultant et tout acte y afférent.

Pour extrait conforme,

Le président du SMEL,
Alain NAVARRET



SYNERGIE MER ET LITTORAL - CENTRE EXPERIMENTAL
COÛT DES PRESTATIONS 2023

SALLES	FONCTION	NOMBRE D'EQUIPEMENTS	COÛT	
			HEBDOMADAIRE (pleine charge)	HEBDOMADAIRE (Unitaires)
SALLE 9	ECLOSERIE	Salle entière	104 €	104 €
SALLE 11	CULTURE PHYTOPLANCTON PETITS VOLUMES	Salle entière	90 €	90 €
SALLE 12	CULTURE PHYTOPLANCTON GRANDS VOLUMES	6 cuves	470 €	79 €
SALLE 13	CONDITIONNEMENT CONTRÔLE PHYSIOLOGIE FILTREURS	3 pilotes de 4 cuves	591 €	50 €
SALLE 14	CONDITIONNEMENT CONTRÔLE PHYSIOLOGIE BASSE TEMPERATURE	4 structures	195 €	49 €
SALLE 15	ACCUEIL EXPERIMENTATIONS EXTERIEURES	Salle entière	213 €	213 €
SALLE 23	HALL EXPERIMENTATION MODULABLE	12 bacs	327 €	27 €
SALLE 24	CRYOCONSERVATION BIO-INDICATEURS	Salle entière	64 €	64 €
SALLE 25	INFESTATIONS EXPERIMENTALES - ZONE QUARANTAINE	4 pilotes de 6 cuves + 1 bac de quarantaine	316 €	13 €
SALLE 33	CONDITIONNEMENT CONTRÔLE PHYSIOLOGIE MOLLUSQUES ET VERTEBRES	8 enceintes de 4 bacs	89 €	3 €
SALLE 34	ECLOSERIE - CULTURES MACROALGUES	4 bacs	103 €	26 €
SALLE 35	EXPERIMENTATION AQUACULTURE ET PÊCHE	5 structures	230 €	46 €
ZONE 2	STOCKAGE ET TRI MECANISE	Zone entière	27 €	27 €
			COÛT JOURNALIER (pleine charge)	
LABORATOIRE BIOLOGIE		Zone entière	26€/heure	

MOYENS D'INTERVENTION (hors coût humain)	COÛT UNITAIRE
INTERVENTION SUBAQUATIQUE	428 € / sortie
VELETTE HELCYON II	52€ / heure
SEMI-RIGIDE DONAX II	36€ / heure
VOITURES	0,26€ / km
VOITURE TERRAIN KANGOO	0,41€ / km
CAMIONNETTE BOXER	0,47€ / km
TRACTEUR	52€ / heure
QUAD	33€ / heure
VOL DRONE + PRISES DE VUES AERIENNES+ TRAITEMENT DES IMAGES OU VIDEOS	520€ / jour

COÛT MOYEN DU PERSONNEL	COÛT HORAIRE	FRAIS GENERAUX	COÛT HORAIRE TOTAL
INGENIEUR	44€	21 €	65 €
TECHNICIEN	27€	13 €	40 €

FOURNITURE DE MAERIEL BIOLOGIQUE	COÛT PAR 10
OURSINS NON MATURES	72€
OURSINS MATURES	360€

Le SMEL n'étant pas assujéti à la TVA, les tarifs s'entendent hors taxe